



Declaration valent saisie

Par **Antoine130011**, le **26/09/2016** à **18:06**

Bonjour.

Un Huissier vient de me bloqué ma carte grise.

La carte grise est au nom d'une amie , j'ai vu que la carte grise est pas un titre de propriété..

J'ai acheté se vehicule doccasion avec.Facture à mon nom. Est il possible de faire la main levée sur présentation de cette facture afin de pouvoir vendre ma voiture et rembourser mes dettes ?

Sur le net il parle de certifica de session comme titre de propriété. Mais quand la facture et le certifica sont à 2 nom différent lequel fait foie ?

Merci beaucoup de vos réponses

Par **Visiteur**, le **26/09/2016** à **21:41**

Bsr,

L'huissier a-t-il lancé cette procédure vis à vis de la dette que vos évoquez ?

Par **Antoine130011**, le **26/09/2016** à **23:46**

L'huissier à lancer cette procédure suite à des loyer impayé